



Association CAB Golf - Brive
Chemin de la Jargasse
19100 BRIVE
Tél : 05 55 85 22 59
Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la

REUNION du BUREAU

et des BENEVOLES de l'Ecole de golf

Ordre du jour :

1. Compte-rendu de la réunion avec la municipalité du 12 mai
2. Résultats de l'équipe 1 du Club 2
3. Engagement d'une équipe Midam
4. Livraison des maillots du Club
5. Idée : mise en place des vendredis'mat avec classement

La séance est ouverte le mercredi 6 juillet 2022 à 18 H 05.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

Membres		Présents	Excusés
Président du CAB GOLF CLUB	Philippe EMERIT	X	
Trésorier et Joutes golfiques	Marcel BRENNER	X	
Secrétaire du CAB GOLF CLUB	René BUISSON	X	
Equipes féminines	Joëlle PETIT	X	
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Equipe 1	Grégory VERDOUX		X
Relations extérieures	Fabien LOICQ		X
Animation	Philippe GERALD	X	
Accompagnement école de golf et gestion des compétitions	Sylvie BUISSON	X	
Invités		Présents	Excusés
Assistante	Sabine TRAUCOU	X	
Professeur de golf	Jérôme CANTAGREL	X	
Bénévole de l'école de golf	Annie PRUDENT-FERRAL	X	
Bénévole de l'école de golf	Roger FAURE	X	
Bénévole de l'école de golf	Christine OSTAPIW	X	
Bénévole de l'école de golf	Jean-Claude PESTOURIE		X
	Stéphanie BILLAT	X	

1. Intervention d'une maman de fillette de notre école de golf

Points évoqués :

- Le coût de l'école de golf est supérieur à celui pratiqué par l'école golf d'Aubazine.

Réponse : la prise en charge de la rémunération de Jérôme CANTAGREL est assurée par le CAB GOLF, alors que la rémunération du professeur à Aubazine est assurée par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Coiroux.

[Vu sur le site internet du CAB GOLF CLUB :](#)

NOUVEAU !

Désormais, nous proposons une formule : **cours + accès au parcours illimité pour les élèves âgés de + 8 ans.**

Les prix indiqués comprennent donc l'abonnement au parcours du golf de Brive Planchetorte d'octobre 2021 à octobre 2022 (sauf pour les cours du mercredi 13h30 – 14h30 – réservés aux plus jeunes)

Pour les élèves qui ont déjà réglé l'abonnement au parcours pour 2021, déduction de 30 € sur le 1^{er} trimestre

GROUPES ET TARIFS

Mercredi de 13h30 à 14h30	Réservé aux plus jeunes	70 € / trimestre ⁽¹⁾ 1h/semaine	Accès illimité aux trous d'entraînement ⁽²⁾
Mercredi de 14h30 à 15h30	Réservé aux débutants de 7 à 9 ans	90 € / trimestre ⁽¹⁾ 1h/semaine	Avec accès illimité au parcours d'octobre 2021 à octobre 2022 ⁽²⁾
Mercredi de 15h30 à 17h00	Réservé enfants de 10 ans et +	110 € / trimestre ⁽¹⁾ 1h30/semaine	Avec accès illimité au parcours d'octobre 2021 à octobre 2022 ⁽²⁾
Samedi de 13h30 à 15h30	Réservé aux joueurs confirmés et compétiteurs	130 € / trimestre ⁽¹⁾ 2h/semaine	Avec accès illimité au parcours d'octobre 2021 à octobre 2022 ⁽²⁾
Samedi de 15h30 à 17h00	A définir	110 € / trimestre ⁽¹⁾ 1h30/semaine	Avec accès illimité au parcours d'octobre 2021 à octobre 2022 ⁽²⁾

NOTA : remise pour les familles : 10 % pour 2 enfants inscrits ou 20 % pour 3 enfants et +

⁽¹⁾ Ces tarifs ne concernent pas les enfants de golfeurs abonnés.
⁽²⁾ Après réservation auprès de l'accueil du golf municipal

Les cours sont assurés par Jérôme CANTAGREL, professeur de golf, titulaire du BEES 2^{ème} degré (Brevet d'état d'éducateur sportif) aidé par les bénévoles du club.

Il n'est pas salarié du CAB GOLF CLUB.

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION BEES 2^{ème} degré

L'éducateur sportif deuxième degré de golf exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant un ou des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet de la structure.

1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres :

- Il accueille et accompagne les pratiquants de haut niveau.
- Il assure des actions de perfectionnement de joueurs (ses) dans sa structure.

2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation

- Il conçoit, met en œuvre et évalue des programmes d'entraînement, individuels et collectifs, pour des jeunes joueurs (ses) de niveau régional à national, et pour des équipes d'adultes participant aux différents championnats nationaux.
- Il peut diriger des golfeurs en compétition (en individuel et par équipe).
- Il participe à la détection et la sélection des joueurs en vue de la compétition.

➤ *Il coordonne l'équipe pédagogique de sa structure, et notamment les bénévoles.*

➤ *Il conçoit et met en œuvre les projets de formation.*

Il conçoit le projet de sa structure et la dirige :

➤ *Il participe à l'élaboration du projet sportif de sa structure et en assure sa mise en œuvre.*

➤ *Il encadre une équipe (bénévoles) dans l'objectif d'accompagner au mieux le club sportif qui fait appel à ses services.*

3- Capacités et compétences attestées :

➤ *Diriger et conseiller des joueurs(ses) en compétition.*

➤ *Détecter et sélectionner les joueurs(ses).*

➤ *Evaluer les joueurs(ses) dans les différents domaines de la performance.*

➤ *Utiliser l'outil vidéo et les technologies numériques pour analyser un swing de golf.*

➤ *Evaluer l'adéquation du matériel utilisé avec la morphologie et les capacités physiques et techniques du ou des joueurs.*

➤ *Evaluer la réflexion et les décisions stratégiques des joueurs.*

➤ *Evaluer les capacités physiques et psychologiques des joueurs.*

➤ *Définir avec le ou les joueurs et/ou équipe des objectifs de performance adaptés à court, moyen et long terme.*

➤ *Concevoir les différentes actions d'entraînement des joueurs(ses) et élaborer leur programmation.*

➤ *Mettre en œuvre le programme d'entraînement.*

➤ *Préparer les situations d'entraînement.*

➤ *Organiser et coordonner le travail de l'équipe d'intervenants bénévoles.*

➤ *Conduire l'entraînement en respectant l'intégrité physique et morale du ou des joueurs en développant les capacités techniques, tactiques, stratégiques, mentales et physiques.*

➤ *Evaluer l'évolution des performances et adapter la programmation.*

➤ *Organiser l'enseignement et l'entraînement dans sa structure.*

➤ *Participer à l'élaboration et à la conduite de la politique sportive de sa structure.*

➤ *Participer activement à des réunions de travail en tant qu'invité par le club sportif.*

➤ *Etablir une tarification de ses prestations et suivre un budget de l'activité de sa structure.*

➤ *Rendre compte aux dirigeants du club de ses actions.*

Pour l'association, il a donc l'entière gestion de l'école de golf et cette dernière paie les prestations.

➤ **Examiner la possibilité d'organiser des compétitions pour l'école de golf sur 9 trous.**

Réponse : La difficulté réside dans l'implication des jeunes (et de leurs parents) car la majorité d'entre eux suivent les cours mais ne font pas de parcours alors qu'ils ont la gratuité de l'accès au terrain. Par exemple, la compétition MacDo a seulement réuni 16 participants sur les 48 enfants de l'école de golf.

Il sera proposé des départs pour les jeunes en fin de compétition du dimanche sur 9 trous, toujours avec la gratuité de l'inscription.

A noter que pour des raisons de sécurité et de respect des règles, les parties des jeunes doivent être encadrées par un adulte (bénévole ou parent).

Une réunion avec les parents sera organisée avec Jérôme pour évoquer ces points, avec possibilité de se déplacer sur d'autres golfs avec covoiturage pour participer à des compétitions jeunes.

Pour les joueurs de grand prix : ils peuvent participer aux cours le mercredi ou le samedi.

2. Modification des horaires de l'école de golf et financement des cours

Le groupe de 15 h 30 à 17 h du samedi est supprimé et on passe à 4 groupes le mercredi. Le samedi 13h 30 – 16 h.

Nouveaux horaires :

- Mercredi 13h30 – 14h30 : enfants de 4 à 7 ans
- Mercredi 14h30 – 15h30 : enfants de 8 à 10 ans
- Mercredi 15h30 – 16h30 : enfants de 11 à 14 ans
- Samedi 16h30 – 18h00 : enfants participant aux compétitions

Devant la difficulté à recouvrer les frais de participation à l'école de golf, il sera demandé aux parents de remettre 3 chèques à l'inscription de leur enfant, chèques qui seront encaissés en début de chaque trimestre.

L'abonnement sera payé lors de l'inscription.

3. Equipe promotion sénior pour la compétition du 21 septembre 2022 à Brive

Philippe EMERIT assurera personnellement le capitanat de l'équipe en favorisant la sélection des joueurs qui s'impliquent dans la vie du club et en fonction de leur niveau de forme et de leurs résultats en compétition.

4. Lancement d'une enquête de satisfaction ASSOCIATION CAB GOLF

Afin d'en améliorer le fonctionnement, nous (bénévoles, membres du bureau) souhaitons donner la parole à tous les membres de notre association en les invitant à répondre à ce questionnaire.

L'objectif de cette enquête est de mieux prendre en compte leurs besoins, leurs souhaits, les difficultés qu'ils ou elles peuvent rencontrer et de connaître leurs motifs de satisfactions et d'insatisfactions.

5. Soirée de clôture de la saison

Nous pensons situer cette soirée le vendredi 4 novembre (la dernière compétition du dimanche se déroulant le 30 octobre). Il sera étudié la faisabilité de cette manifestation pour le lieu de son déroulement et sur le budget correspondant, avec ou sans orchestre, l'apéritif sera à prendre en charge compte tenu du fait que Jean-Claude NOAILHAC ne sera plus en activité, lui qui nous gratifiait d'un parrainage généreux pour cet événement.

Il sera pratiqué un tarif adhérent et un tarif non-adhérent, comme à l'habitude.

6. Match-play du club

Nous relancerons en 2023 le match-play du club en recherchant une formule permettant à cette compétition de se conclure (des match-plays non joués ont donné lieu à tirage au sort l'année dernière).

Fin de la réunion à 19 heures 05.